



Indemnités de départ des dirigeants de SA

Par **Diana92**, le **08/02/2013** à **21:28**

Bonjour,

Je voudrais savoir si un administrateur peut s'opposer à la décision du conseil d'administration ayant voté une indemnité de départ du dirigeant à hauteur de 300 000 euros, alors que n'était présent à cette réunion que trois des dix administrateurs de la SA dont deux qui sont les frères du dirigeant.

Merci

Par **trichat**, le **11/02/2013** à **18:02**

Bonsoir,

Quelles sont les clauses des statuts se rapportant aux délibérations du conseil d'administration?

Les décisions sont-elles prises à la majorité des administrateurs présents (ou représentés) ou à la majorité des administrateurs régulièrement convoqués et présents à la réunion du conseil d'administration.

Là est la solution.

Cordialement.